

SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie Mixte

Régi par le code des OPC promulgué par la loi N°2001 – 83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du Ministre des Finances du 02 avril 1993

Siège social : 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE, CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE et AUTRES MODIFICATIONS

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE

SICAV PLUS a obtenu l'agrément du CMF n°59-2021 du 12 octobre 2021 pour le changement de son gestionnaire et la désignation de la société de gestion TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire en remplacement de TUNISIE VALEURS.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 3 Janvier 2022.

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

SICAV PLUS a obtenu l'agrément du CMF n°66-2021 du 12 octobre 2021 pour le changement de son gestionnaire administratif et comptable et la désignation de TUNISIE VALEURS en tant que gestionnaire administratif et comptable de la SICAV **et ce, à compter du 3 Janvier 2022.**

MODIFICATION DE LA COMMISSION DE GESTION

SICAV PLUS informe le public et ses actionnaires que son Conseil d'Administration, tenu le 17 février 2021, a décidé de réviser à la baisse la commission de gestion payée en faveur de TUNISIE VALEURS en la ramenant de 1,5% TTC de l'actif employé en actions par an et 1% TTC du reste de l'actif par an à 0,25 % HT de l'actif net par an .

Cette modification entrera en vigueur à partir du 3 Janvier 2022.

INSTAURATION D'UNE COMMISSION DE DISTRIBUTION

SICAV PLUS informe le public et ses actionnaires que son Conseil d'Administration, tenu le 17 février 2021, a décidé d'instaurer une commission de distribution fixée à 0,75% HT de l'actif net par an en faveur de son distributeur TUNISIE VALEURS.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 3 Janvier 2022.